

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Architecture, Recherche et Pratique Expérimentale à
la Grande Échelle

ARPEGE

sous tutelle des
établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture et de
Paysage de Bordeaux

Université de Bordeaux

Université Bordeaux Montaigne

Université de Pau et des Pays de l'Adour – UPPA

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Ministère de la Culture et de la Communication

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

M^{me} Anne VOLVEY, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Architecture, Recherche et Pratique Expérimentale à la Grande Échelle

Acronyme de l'unité : ARPEGE

Label demandé :

N° actuel :

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M^{me} Claire PARIN

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : UMR fusionnée : inconnu

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Anne VOLVEY, Université d'Artois

Experts :

M. Hervé BREDIF, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

M. Jean-Louis CHALEARD, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

M. Emmanuel JAURAND, Université d'Angers

M. Benjamin LYSANIUK, CNRS

M. Louis MARROU, Université de la Rochelle (représentant du CNU)

M^{me} Elisabeth PEYROUX, CNRS (représentante du CoNRS)

M^{me} Maëlle TESSIER, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Martine TABEAUD

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe COUGRAND, ENSAP Bordeaux

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité de recherche a été créée en 2009 au sein de l'École d'Architecture de Bordeaux (ENSAPBx) où elle constitue l'une des 5 équipes de recherche habilitées dont l'établissement a soutenu la création dans le cadre de son passage au LMD. L'ENSAPBx est membre du réseau des 20 écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA). Cette école a la particularité de délivrer le diplôme d'état d'architecte et le diplôme de paysagiste DPLG.

L'équipe est localisée à l'ENSAPBx, 740 cours de la Libération, à Talence.

En septembre 2014, sur incitation de ses tutelles (l'ENSAPBx soutenue par le Ministère de la culture et de la communication), elle a demandé son intégration à l'UMR ADESS. La stratégie des tutelles s'est portée vers le regroupement de 4 des 5 unités de recherche de l'établissement (l'une d'entre elles restant indépendante et liée au Centre Émile DURKHEIM de l'UB), aux fins de constituer un site ENSAPBx au sein d'une grande UMR Aquitaine multi-sites (UPPA, UBM et UB, ENSAPBx). Les attendus de cette stratégie pour l'établissement sont scientifiques, institutionnels et humains :

- le regroupement des forces de recherche au sein de l'ENSAPBx pour permettre l'émergence d'un projet scientifique cohérent couvrant les deux disciplines architecture et paysage ;
- la consolidation de l'interdisciplinarité en matière scientifique pour favoriser les axes de recherches transversaux sur des enjeux sociétaux complexes ;
- l'appui d'un personnel CNRS dédié, notamment pour soutenir la compétence du site en matière d'ingénierie de recherche ;
- l'adossement de la recherche à des masters ; l'ancrage des disciplines architecture et paysage dans l'ED 480 qui permette le regroupement des flux et la délivrance d'un doctorat en architecture.

Le pré requis de cette intégration est d'une part, l'autonomie de gestion qui implique notamment l'accès pour les centres de recherche aux aides financières du Ministère de la culture, d'autre part, la disparition de la séparation entre laboratoires au niveau de l'ENSAPBx. L'unité de recherche ARPEGE se trouve aujourd'hui associée au projet de fusion des UMR ADESS (Bordeaux) et SET (Pau) au sein d'une UMR à l'échelle de l'Aquitaine, suite à l'injonction faite à ses UMR par leur tutelle CNRS. Ce projet est conduit par un comité de direction dans lequel siège un enseignant-chercheur de l'ENSAPBx, membre du CEPAGE - équipe de recherche de l'ENSAPBx précédemment intégrée dans ADESS.

Équipe de direction

Elle est dirigée par M^{me} Claire PARIN, architecte urbaniste, professeure HDR, docteur en urbanisme et aménagement. Le reste de l'organigramme de gouvernance n'est pas connu.

Nomenclature HCERES

SHS3

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10	13
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	2
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	2
TOTAL N1 à N6	13	18

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	3	
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	1

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Créée en 2009 au sein de l'ENSAPBx, ARPEGE a traduit la volonté de plusieurs enseignant-es de l'ENSAPBx de composer une équipe de recherche où des chercheur-es confirmé-es en science de l'ingénierie spatiale ou en SHS, engagé-es dans la pratique du projet architectural et urbain à l'échelle nationale ou internationale, s'interrogent ensemble sur « les dimensions culturelles du projet d'architecture et sa place dans la transformation des territoires ». Ils sont alors à la recherche d'une définition d'une posture de recherche en architecture conçue comme une discipline d'action du développement local/territorial. Son objet serait la « démarche de projet intégrée » (processus, outils de conception et d'implémentation) ; ses appuis théoriques et conceptuels, la phénoménologie, « l'environnemental design » et le « prisme transculturel et transdisciplinaire » ; son horizon, la théorie du projet collaboratif en contexte spatial localisé et en transition. Enfin, elle adopterait des méthodologies diverses - certaines fonctionnant comme des dispositifs d'expérimentation scientifique : « regards croisés » pluridisciplinaires, pratiques collaboratives entre architectes et usagers et recherches-actions. Ces chercheur-es soulignent aussi l'importance de la valeur didactique qu'ils accordent à la recherche, pour concevoir plus généralement leur laboratoire comme un dispositif d'interface entre expérimentation pédagogique, recherche théorique et opération collaborative.

La recherche d'ARPEGE est exemplaire de la richesse mais aussi de la complexité du statut d'un laboratoire dans une école d'architecture où enseignant-es, chercheur-es de disciplines diverses et praticien-nes sont associées autour d'une politique scientifique dérivée de la pratique et de l'enseignement, qui constituent toujours des engagements très lourds (notamment en termes de service - 320h/an). Elle se développe ainsi à partir des situations pédagogiques et sur une base contractuelle, ses objets concernant souvent les politiques publiques et les acteurs de l'aménagement. Dans ces conditions l'activité scientifique de l'unité est appréciable et conforme à ces conditions d'exercice, en termes de programmes - dont on note l'insertion locale et l'internationalisation - et de valorisation - l'activité de publication apparaît significative, variée et en cohérence avec le projet et le mode opératoire de l'unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité de recherche ARPEGE a développé avec succès un modèle de recherche propre aux unités des écoles d'architecture, qui le transforme en dispositif d'interface entre expérimentation pédagogique, recherche théorique et opération collaborative.

L'unité de recherche ARPEGE utilise avec intelligence la transdisciplinarité comme méthodologie de recherche sur la question du projet depuis la conception jusqu'à l'expertise ou la recherche-action collaborative. La dimension réflexive est très présente dans la mise en œuvre de cette méthodologie.

L'approche réflexive de la question du projet en architecture et en urbanisme, construite par le truchement d'une méthodologie pluridisciplinaire et placée dans un horizon politique.

L'ouverture internationale, notamment au monde anglophone est importante, tant au niveau des actions de recherche que de leur valorisation.

Dans le cadre de la fusion, l'unité de recherche ARPEGE, compte tenu de son positionnement réflexif sur la question du projet architectural et urbanistique, et de l'horizon politique de ses travaux, a sa place dans l'UMR ADESS. Elle y trouvera, par ailleurs, un cadre pour développer sa culture de laboratoire scientifique.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité de recherche est fragilisée par la faiblesse de ses effectifs, qu'il lui faudra veiller à renforcer.

L'activité de recherche est fragilisée par les contraintes de service pesant sur l'équipe, ce qui a notamment pour conséquence une grande disparité de l'activité de valorisation entre ses membres. Les parts respectives de la recherche, de l'enseignement et de la pratique au sein du laboratoire, et, partant, des chercheur-es, enseignant-es et des praticien-es, est un point à réfléchir et à clarifier.

Dans le cadre de la fusion, l'unité de recherche ARPEGE, qui présente des effectifs extrêmement réduits, devra réussir à se (re)structurer avec les 4 autres entités ENSAPBx pour réellement peser et faire exister ses spécificités au

sein de l'UMR fusionnée multi-sites (mais non nécessairement multi-équipes) - c'est-à-dire notamment les spécificités relatives à une recherche menée à partir de pratiques professionnelles.

Recommandations

Le comité d'experts a pris acte du fait que les membres d'ARPEGE, incités par leur tutelle ENSAPBx, ont choisi de rejoindre l'UMR 5185 ADESS (Bordeaux), et, compte tenu du contexte de fusion entre les UMR ADESS et 5603 SET (Pau), l'UMR fusionnée régionale. Si, en l'état actuel d'avancement du processus de fusion engagé par les équipes, et tant que des réponses précises n'auront pas été apportées à plusieurs aspects critiques (scientifiques et structurels) indispensables à la conception et à la mise en œuvre d'un projet scientifique opérationnel, le comité d'experts demeure réservé sur cette fusion imposée à ces UMR par la tutelle CNRS, en revanche l'intégration d'ARPEGE dans une UMR de SHS, compte tenu du profil des recherches de l'équipe apparaît comme pleinement profitable à celui-ci.